



MULTI ASSO

Une assurance pour protéger ce qui est essentiel :
votre engagement.

Crédit  Mutuel



UNE ASSURANCE MULTIRISQUE POUR PROTÉGER VOTRE ASSOCIATION, SES MEMBRES ET SES BIENS

Un socle Responsabilité Civile complet et sécurisant incluant :

- une **garantie responsabilité civile générale** pour couvrir vos adhérents, bénévoles et éventuels salariés,
- une **garantie responsabilité civile des dirigeants**,
- une **garantie responsabilité civile professionnelle** lorsque votre activité le nécessite.



Une association de randonneurs effectue sa sortie hebdomadaire. Un membre trébuché et fait tomber ses lunettes. Le dirigeant marche dessus sans faire exprès...

Les lunettes sont prises en charge par Multi Asso au titre de la garantie responsabilité civile de l'association.

Une protection optimale pour vos membres, vos locaux et vos biens :

- La garantie **Dommmages aux Personnes**¹ couvre vos dirigeants, et même vos membres si vous le souhaitez, en cas d'incapacité temporaire, d'invalidité, voire de décès. Les frais de soins (frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation, etc.) et les éventuels frais de recherche et de sauvetage sont également pris en charge.
- **La Responsabilité Civile de l'association** couvre les dommages que vous pourriez causer à un local que vous occupez de façon discontinue ou partagée. Dans le cas contraire (locataire exclusif ou propriétaire de votre local), nous vous proposons une couverture adaptée.
- Votre association possède du matériel ? Nous l'assurons en tous risques et en tous lieux à travers notre pack de garanties **Dommmages aux Biens**¹.



Votre matériel est automatiquement assuré à hauteur de 10 000 €¹. Ainsi, la sono gardée à domicile par un membre de l'association vous sera, par exemple, remboursée en cas de dégâts des eaux ou de vol.

¹. L'ensemble de nos offres et services proposés est soumis à conditions, dont le détail pourra vous être précisé par votre Caisse de Crédit Mutuel.



UN ACCOMPAGNEMENT PERMANENT POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE VOTRE ACTIVITÉ

Un service d'assistance et de conciergerie inclus :

- En cas d'accident, de maladie ou de décès lors d'un déplacement, vous bénéficiez d'**une assistance aux personnes** (rapatriement, frais médicaux d'urgence à l'étranger, transfert d'un proche...).
- Réservation d'un traiteur ou d'une salle, obtention d'un visa... Notre service de **conciergerie** vous aide à trouver des solutions pour vos imprévus du quotidien.
- Vous bénéficiez également de **prestations d'assistance pour votre local** : prise en charge du nettoyage de vos locaux en cas d'intempéries ou intervention d'un serrurier par exemple.

Une Protection Juridique pour défendre les intérêts de votre association :

En cas de litige avec un prestataire, l'administration, ou encore avec un salarié de l'association, l'option **Protection Juridique** vous permet d'obtenir des conseils, une assistance pour un règlement à l'amiable et, le cas échéant, la prise en charge de vos frais de justice.



Un soutien financier pour vous aider à rebondir

La maison des associations où vous vous réunissez tous les mardis soirs a subi un dégât des eaux et vous devez louer un nouvel espace en dernière minute ? L'entraîneur de votre équipe de foot s'est blessé et il faut pallier son absence ? Multi Asso Crédit Mutuel peut couvrir les frais engagés pour assurer la continuité de votre activité en cas d'indisponibilité d'une personne clé ou d'un local partagé.



Pour en savoir plus

Entrez, appelez, cliquez...
au Crédit Mutuel, vous disposez du meilleur!



CONTACTEZ * un **Conseiller**

N° Cristal 09 69 36 20 20

APPEL NON SURTAXÉ



RENDEZ-VOUS
dans une **Agence**



CONNECTEZ-VOUS
sur **www.cmocean.fr**



TÉLÉCHARGEZ
l'**application Crédit Mutuel**

* Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h, et le samedi de 8 h 30 à 16 h.

Crédit Mutuel

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan - Société anonyme coopérative de crédit à capital variable - RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015 - 34, rue Léandre Merlet - 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 47 53 00. Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orias.fr, proposant des contrats d'assurance des ACM IARD SA, ACM Vie SA, entreprises régies par le Code des assurances.

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information commerciale de la part de votre Caisse de Crédit Mutuel, informez-en votre conseiller. Cette démarche n'entraîne aucuns frais.